



- **Discours prononcé par M. le Maire à la Cérémonie des Vœux le 7 Janvier 2018** -

Bonjour à toutes et à tous,

Je dois d'abord présenter les excuses de nos Conseillers Départementaux, Isabelle RIVIERE et Wilfrid MONTASSIER et des Maires voisins retenus pour des manifestations sur leurs propres communes. Je salue Jacky DALLET, l'excellent Maire de SAINT-ANDRÉ-GOULE-D'OIE.

Mmes et Mrs les adjoints, conseillers délégués et conseillers municipaux, adultes et enfants.

Mrs les Maires honoraires, Jean et Jacky,

Mrs Les représentants de la Gendarmerie,

Mmes et Mrs les sapeurs-pompiers, je salue tout particulièrement le Lieutenant-Colonel David LE GOULHER, le commandant Gustave GILBERT, fondateur des JSP le lieutenant Yves RIPAUD responsable du centre de MONTAIGU et Kevin RASMUS responsable formation JSP,

Mrs les directeurs des écoles et du collège, chers Stéphane, Christophe et Vincent,

Mme la directrice du foyer logement, chère Françoise, excusée car elle a choisi les Vœux de CHAUCHE cette année,

Mr le jeune et dynamique curé de la paroisse, cher Florent,

Mmes les sœurs de la communauté,

Mmes et Mrs les employés municipaux, de la poste et du Chêne d'or,

Mmes et Mrs les acteurs du monde économique, industriels, agriculteurs, artisans et commerçants,

Mmes et Mrs les présidentes et présidents d'associations,

Mmes et Mrs les nombreux bénévoles,

Mr le correspondant de presse, cher Yannick récent retraité,

Chers Brouziliennes et Brouziliens,

Chers amis,

Ce sont déjà les 4^{èmes} vœux du mandat que je vous présente ce matin, les 3^{ème} personnellement car à la même époque en 2017, votre Maire était « en panne ». A cet égard je tiens à renouveler mes remerciements à tous ceux qui m'ont soutenu et à rendre un hommage appuyé au 1^{er} adjoint, Gilbert ARRIVE, qui a su brillamment me suppléer pendant le 1^{er} trimestre.

Que le temps passe vite, comme si la fonction que j'exerce agissait sur un chronographe qui s'emballerait.

Mes premiers vœux, début 2015, étaient placés sous la thématique du bénévolat, cette chance et dynamique sur la commune n'ont pas pris une ride comme en attestent nos présentations et la vie au quotidien.

Je place ceux de 2018 sous le signe d'une vision plus aérienne et globale de notre collectivité comme en témoignent les illustrations de notre agenda et du carton d'invitation.

Les événements vécus à titre personnel et d'élu local m'ont incité à prendre de la hauteur par rapport à la place que doit tenir notre commune au sein d'un territoire, et de notre belle France au travers de sa région et de son département. Je vous confirme que je participe à davantage de réunions à la Communauté de Communes et autres instances délibératives qu'aux Brouzils.

Ce mandat est exaltant mais très exigeant, il aura vu des chamboulements majeurs avec une profusion de nouvelles lois et à un rythme sans précédent : décentralisation, Notre, Alur, finances publiques. Plus localement nous partageons un SCOT, un nouveau plan d'urbanisme PLUIH et la réflexion obligatoire sur les compétences à transférer qui atteindront le nombre de 12 en 2020, dont l'assainissement en 2019.

Vous n'êtes sans doute pas dupes de la direction que nous font prendre les décideurs de ce pays : des collectivités de plus en plus importantes, une baisse du pouvoir de décision au niveau communal et une altération de notre autonomie financière... sans doute pas toujours pertinent pour notre ruralité assumée.

Je stigmatise régulièrement avec une pointe d'humour sur ce thème, considérant que bon nombre de ceux qui parlent de ruralité au plus haut niveau ne franchissent le périphérique parisien que pour leurs week-ends et vacances... quand ils restent en France. Soyons positifs et regardons devant. Beaucoup de réformes sont nécessaires, le besoin de modernité est une évidente nécessité et notre rôle est de nous adapter au mieux des intérêts de nos concitoyens.

Soyez assurés que toute l'équipe municipale s'emploie dans ce sens et que les choix cornéliens que nous avons dû faire permettent encore un maillage équilibré des équipements structurants et des services rendus à la population. Cet échange traditionnel avec la population est aussi l'occasion des remerciements publics. Ceux-ci se

dirigent en premier lieu vers les membres de ma famille, leur soutien est précieux et indispensable dans l'exercice de mes fonctions. Un Maire ne sait rien faire sans son équipe, c'est comme dans l'armée, le général imagine comment compter sur la victoire mais s'appuie sur ses officiers et fantassins pour garantir les objectifs. Je peux vous certifier que je suis fort bien entouré et épaulé dans mes combats.

Les présentations attestent d'une forte implication dans les dossiers qui contribuent au bien-être des administrés et à un essor raisonné de notre commune. J'associe à mes remerciements les conjointes et conjoints d'élus qui doivent souvent se demander pourquoi autant de réunions donc d'absences du foyer. Une équipe d'élus, aussi déterminée et compétente soit-elle, doit pouvoir s'appuyer au quotidien sur les services administratifs et techniques. Je souligne de nouveau que l'harmonie, l'énergie et le très grand professionnalisme de nos équipes sont très précieux. Merci à eux pour leur disponibilité au service de nos administrés.

Le lien et les actions concertées avec tous ceux qui consacrent un peu de leur temps à la bonne marche de notre commune sont également primordiaux. Que ce soit l'ensemble des bénévoles, le monde associatif, les acteurs économiques, les enseignants, tous méritent d'être gratifiés pour leur contribution au label du « bien vivre aux BROUZILS ».

Sans revenir sur les éléments présentés précédemment, je vous témoigne le grand plaisir et la fierté d'être un Maire bâtisseur d'avenir quand il passe chez le notaire pour la vente des premiers lots d'un lotissement, modernise des locaux publics, réalise des liaisons routières, piétonnières, cyclistes agréables et sécurisantes et aménage des espaces ludiques ou bucoliques.

Quelques éléments démographiques :

- nous déplorons 34 décès
- nous avons enregistré 40 naissances
- l'augmentation moyenne de notre population depuis 2014 est de 1,4 %/an

Nous restons sensibles au monde économique. Tous les indicateurs sont pratiquement au vert. Nos industriels, commerçants, artisans et agriculteurs nous aident à forger une commune attractive, je salue le très fort dynamisme de ces acteurs essentiels avec qui la concertation reste toujours agréable et constructive.

Vous le savez et l'avez compris, l'intercommunalité prend de l'ampleur dans le développement et l'accompagnement de la première couche des collectivités que sont les communes. C'est bien notre EPCI de tutelle qui nous permettra en 2018 d'avoir un terrain de football synthétique aux Brouzils, de nous accompagner dans la préservation de notre offre de santé, de négocier nos réfections de voiries, d'acheter mieux des fournitures administratives, des services et matériels informatiques, de continuer à soutenir la qualité de l'habitat par des primes, de proposer des crèches et de prendre la compétence assainissement en 2019.

Beaucoup reste à imaginer et à réaliser, à court terme sur notre commune un lotissement Sénior, l'adaptation de nos locaux aux besoins en matière de scolarité, de garderie, de restauration mais aussi de rassemblements plus festifs. Les sportifs en herbe profiteront d'un city parc en 2018. Notre voirie qu'elle soit rurale ou urbaine fera aussi l'objet d'une attention particulière, notamment la Rue de Lattre de Tassigny. N'oublions pas les « liaisons douces » pour cheminer à l'intérieur et à l'extérieur du bourg.

Il ne vous aura pas échappé que nous devons continuer à gérer les deniers publics dans un contexte de réduction des dotations de l'Etat pour la 3^{ème} année consécutive. Nous nous en tirons plutôt bien car nos ratios faibles de potentiel fiscal par habitant compensent la perte sur la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) par une DSR (Dotation de Solidarité Rurale) en hausse significative. Des incertitudes subsistent sur la compensation de la taxe d'habitation dont la suppression progressive sur 3 ans a été votée par le gouvernement et validée par le Conseil Constitutionnel.

Parmi les services de proximité attendus sur une commune, l'offre de santé est primordiale. Un groupe de travail composé d'élus et de professionnels planche depuis 2 ans sur cette thématique qui nous inquiète tous. Soyons francs, c'est compliqué de trouver des médecins généralistes qui souhaitent s'installer pour remplacer ceux qui vont prendre leur retraite. Nous constatons une forme de surenchère pour attirer ces praticiens très rares donc convoités. Sur ce sujet, le Conseil Municipal a pris la décision majeure de contribuer aux coûts de fonctionnement du cabinet médical si aucune autre solution ne pouvait être mise en place.

Nous n'avons pas la prétention de vous faire rêver, mais un peu d'esprit de fête et de loisirs nous semblent toujours le bienvenu. A cet effet la Fête d'été, initiée par la commune, est reconduite en Juillet 2018. Soyez assurés, que le Maire et son équipe s'emploient à vous offrir les meilleures conditions de vie et d'épanouissement aux BROUZILS.

Permettez-moi de reprendre une citation de St EXUPERY qui sied à ma philosophie :

« Préparer l'avenir ce n'est que fonder le présent. Il n'est jamais que du présent à mettre en ordre. À quoi bon discuter cet héritage. L'avenir, tu n'as point à le prévoir mais à le permettre »

Je ne pourrais pas conclure ces vœux sans une pensée émue à ceux qui nous ont quittés cette année, dont certains très récemment et avec qui j'avais de très fortes affinités.

De tout cœur, je vous souhaite mes meilleurs vœux pour 2018, de santé, de bonheurs simples et de sérénité.

Vive les Brouzils, vive la Vendée, vive la France

Dominique PAQUEREAU,
Maire

Le Conseil Municipal s'est réuni le **15 Janvier 2018**.

- **Conseillers** : Paquereau D, Arrivé G, Blain J, Bulteau B, Caillé P, Champain A, Duprey E, Fonteneau M, Francois S, Guibert J, Jouet F, Laporte C, Mandin S, Martineau B, Montauban J, Perdriau P, Salaün P, Sourisse C.
- **Conseillers absents excusés** : Blanchard P (a donné pouvoir à Blain J), Blot Y (a donné pouvoir à Jouet F), Brochard P, Lacreuse I (a donné pouvoir à Perdriau P), Voitot D.

URBANISME ET ENVIRONNEMENT

Projet installation antenne relais Orange

Une convention va être signée avec Orange pour l'installation d'une antenne relais qui sera installée dans la zone artisanale de La Colonne (sur le parking situé derrière le centre de secours). Cette implantation a pour objectif d'améliorer la zone de réception pour la téléphonie mobile. La hauteur de l'antenne est de 25m et la surface de 35 m² sera louée à la commune au forfait de 1500€ par an.

Vente de terrains

La commune va procéder à la vente de deux parcelles situées au hameau de la Brelaizière, l'une de 68m² au prix de 5€ le m² et l'autre de 195m², correspondant à un chemin, à 0,20€ le m² selon le barème voté par le Conseil Municipal.

PLUIH (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal Habitat)

Rappel : Une exposition itinérante sur le diagnostic du plan local d'urbanisme, réalisé par la Communauté de Communes aura lieu du 12 au 25 février 2018 à la Mairie des Brouzils. Toute la population y est conviée.

Liaison agglomération ⇄ forêt de Grasla

Le groupe de travail sur la liaison de l'agglomération vers la forêt de Grasla a rencontré l'Agence Routière pour présenter le projet. Deux options ont été retenues, le résultat de l'étude sera communiqué fin février. En parallèle un comptage des véhicules sera effectué sur la route de la forêt auprès de la Compagnie du Logement.

Tableau récapitulatif de l'urbanisme 2017

Permis de construire	39
Déclaration préalable	53
Certificat d'urbanisme	140

DPU

La Commune n'a pas fait valoir son droit de préemption urbain sur des propriétés situées 25 rue Georges Clémenceau, 12 rue du Jardin et rue du Fonteny.

VOIRIE

Un nouveau plan d'aménagement de la rue De Lattre de Tassigny a été présenté au Conseil Municipal. Quelques modifications restent à effectuer avant la réunion publique prévue **le 21 février 2018 à 19h30 à la Mairie**, vous y êtes tous conviés. Le projet est consultable en Mairie.

FINANCES

Une délibération a été prise concernant le changement du taux de la TVA, 10% au lieu de 5.5%, pour les 3 lots du lotissement de la Croix Carron en accession à la propriété.

AVIS DE LA MAIRIE

SOLIDARITE TRANSPORTS

Pensez à venir se faire inscrire ou réinscrire à la Mairie pour les chauffeurs et les personnes transportées à partir de janvier pour l'année 2018. Les tarifs restent inchangés 3€ l'inscription annuelle et 0,40cts du km.



RÉCEPTION TNT

La commune des Brouzils sera concernée par des modifications de fréquences de la TNT le 23 janvier 2018 : les téléspectateurs qui reçoivent la télévision par une antenne râteau risquent de perdre une partie des chaînes à cette date et devront donc procéder à une nouvelle recherche des chaînes (un changement de fréquence avait déjà eu lieu en avril 2016).



Si vous recevez la télé par antenne râteau, vous risquez de perdre certaines chaînes !

Pour les retrouver, c'est simple ! Le 23 janvier faites une recherche de chaînes à l'aide de votre télécommande.

POUR SAVOIR SI VOUS ÊTES CONCERNÉ PAR CES CHANGEMENTS



© 2017 Brouzils - Tous droits réservés. Toute réimpression ou reproduction est interdite.



JOURNÉE DÉFENSE
ET CITOYENNETÉ

QUI ? Tout jeune de nationalité française doit se faire recenser entre la date anniversaire de ses 16 ans et la fin du 3^{ème} mois suivant. Le recensement citoyen est une démarche obligatoire et indispensable pour participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

POURQUOI ? L'attestation de recensement, puis le certificat de participation à la JDC sont indispensables pour se présenter aux examens soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, conduite accompagnée, permis de conduire,...). Le recensement citoyen obligatoire (RCO) dans les délais facilite toutes ces démarches citoyennes, ainsi que l'inscription des jeunes sur les listes électorales.



COMMENT ? Deux possibilités s'offrent à vous :

PAR INTERNET

- 1- Créez votre compte sur www.service-public.fr.
- 2- Munissez-vous des documents numérisés suivants : pièce d'identité, livret de famille et justificatif de domicile.
- 3- Allez dans la rubrique « catalogue des services », cliquer sur « les démarches », puis, dans la zone « rechercher » tapez « recensement citoyen en ligne ».
- 4- Vous n'avez plus qu'à suivre les instructions.



A LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE

Munissez-vous des documents suivants : pièce d'identité et livret de famille.



Prochaine réunion de Conseil Municipal :

→ Lundi 12 Février 2018 à 20h00 à la Mairie.

Permanence de M^{me} Muriel BLASCO, assistante sociale

→ 3^{ème} mardi matin de chaque mois à la Mairie, sur rendez-vous, en téléphonant au secrétariat du Centre médico-social de Saint-Fulgent ☎ 02.28.85.76.00.

Services de gardes

PHARMACIE	☎ 32 37
MEDECINS	☎ 02.51.44.55.66 ou En cas d'urgence, faire le 15
INFIRMIERES	Cabinet Infirmier CHARRIER et SANCHEZ 2 bis rue de la Colonne Les Brouzils ☎ 02.51.42.98.68 ↳ Permanences, sans rendez-vous, du lundi au samedi de 7h00 à 7h30

~ ETAT CIVIL ~

Nous accueillons avec joie les naissances de...

Noah MÉRIÉAU	3, le Mortier	le 14 décembre
Louane VOITOT	11, rue du Vivier	le 20 décembre

Avec tristesse nous vous faisons part du décès de...

Michel MINAUD	1, rue du Bocage	le 20 décembre
Maria CHENU	7, rue Jean Yole	le 26 décembre
René JAMIN	1, la Pâtis du Châtaignier	le 29 décembre
Alice MINGUET	7, rue Jean Yole	le 2 janvier
Micheline MARC	7, rue Jean Yole	le 11 janvier

~ ETAT CIVIL 2017 ~

✂ **NAISSANCES** : 40 (dont 9 pour lesquelles les parents n'ont pas souhaité la publication dans la presse)
↳ 20 filles et 20 garçons

Kimani VARICCA	8, rue du Cormier	le 20 janvier
Joao HONORATO TAUPIN	5, rue des Boutons d'Or	le 3 février
Lorinda BOUTEAU	49, rue du Jardin	le 4 février
Méline MEUNIER	3, l'Amiaudière	le 5 février
Noé PAPIN	4, la Thomazelière	le 23 février
Melvyn FEBRE	11, rue Pasteur	le 31 mars



Lila FERCHAUD	11, la Renaudière	le 1 ^{er} avril
Noam RONDEAU	5, la Maison Neuve du Tréhan	le 10 avril
Léa BRUNELIERE	7, rue des Boutons d'Or	le 14 avril
Adam DOUINI TALHOUARN	31, le Fief	le 15 avril
Léa RABILLER	13, allée des Ruettes	le 30 avril
Océlia LANDRY	4, l'Aumônerie	le 15 mai
Timaé MÉTIVIER	9, rue des Roseaux	le 28 mai
Laurie ARLOT	9, le Puy-Bacon	le 16 juin
Tinoé LORIEAU	6 bis, le Fief	le 12 juillet
Louis DUGAST	21, allée des Ruettes	le 19 août
Joséphine PHELIPPEAU	12, rue de Gaulle	le 31 août
Mathis BRETAUD	1, Malville	le 7 septembre
Valentine LAINÉ	5, la Renaudière	le 22 septembre
Emma LERAY	7, la Maison Neuve du Tréhan	le 24 septembre
Medina ISSAYEV	4, La Canquetière	le 7 octobre
Andréa ROUGER	6, rue Georges Clémenceau	le 20 octobre
Tom GUIGNARD	17, impasse de la Gîte	le 20 octobre
Jade HERBRETEAU	1, impasse de la Gîte	le 21 octobre
Adèle MINAUD	10, place des Tilleuls	le 8 novembre
Carla ROBIN	1, les Bois Belle Noue	le 12 novembre
Olivia PROCHOWNIK	7, rue Georges Clémenceau	le 17 novembre
Owen LEMAITRE	30, allée des Ruettes	le 3 décembre
Mathias PIVETEAU	14, rue des Roseaux	le 12 décembre
Noah MÉRIEAU	3, le Mortier	le 14 décembre
Louane VOITOT	11, rue du Vivier	le 20 décembre

Nous souhaitons la bienvenue à June, fille d'Aline et Pascal AMIAUD - 2 rue du Bocage arrivée aux Brouzils le 10 mai 2017.

✂ MARIAGES : 6

Christelle MARTINEAU et Guillaume ARNAUD	21, l'Aumônerie	le 24 juin
Aurélié BORTOLOTTI et Cyril GUILLOTON	9, rue du Grand Pré	le 8 juillet
Jean-Philippe SOULARD et Elodie FAVREAU	5, la Duranderie	le 22 juillet
Michel HUCHET et Sonia DAVID	7, rue du Cormier	le 29 juillet
Marie-José ALCAYNA et Alain GEOFFROY	24, la Bouchaudière	le 28 octobre
Virginie GUIBOUIN et Xavier JAUD	55, rue du Jardin	le 9 décembre



✂ DÉCÈS : 34

René PIVETEAU	Résidence le Chêne d'Or	le 15 janvier
Marguerite ERAUD	Résidence le Chêne d'Or	le 15 janvier
Luc AUDUREAU	Résidence le Chêne d'Or	le 18 janvier
Marie SIREAU	7, rue Jean Yole	le 20 janvier
Pascal TRICOIRE	2, route de la Forêt	le 21 janvier
Germaine DELAUNAY	7, rue Jean Yole	le 6 février
Marie BRAUD	Résidence le Chêne d'Or	le 8 février
Hélène DUPART	Résidence le Chêne d'Or	le 9 février
Paul BROCHARD	2, la Thomazelière	le 15 février
Gisèle ROUFFINEAU	15, la Valère	le 16 février
Marguerite TESSON	7, rue Jean Yole	le 28 février
Cécile FOUQUET	7, rue Jean Yole	le 15 avril
Xavier HERBRETEAU	Résidence le Chêne d'Or	le 25 avril
Alice ALLAND	7, rue Jean Yole	le 29 avril
Christiane DELAUNAY	7, rue Jean Yole	le 8 mai
Marie ARNAUD	Résidence le Chêne d'Or	le 24 mai
Jeanne DESFONTAINES	7, rue Jean Yole	le 26 mai



Yves DESFONTAINES	21, rue du Vivier	le 19 juin
Thérèse POTIER	Résidence le Chêne d'Or	le 17 juillet
Marie-Josèphe DROUET	33, le Fief	le 2 août
Jean LABROUCHE	11, Foyer-Soleil	le 6 août
Marie BONNEAU	7, rue Jean Yole	le 11 août
Jean-Claude CHAUVET	7, le Petit Chiron	le 24 août
Véronique ROBIN	2 bis rue des Saules	le 3 septembre
Eugène MERLET	Résidence le chêne d'Or	le 8 septembre
Auguste REZEAU	2, Béneau	le 7 octobre
Marcel AUDUREAU	Résidence le Chêne d'Or	le 10 octobre
Manuel FERRAIRA de MACEDO	28 rue de Gaulle	le 20 octobre
Maria BRUNELIERE	Résidence le Chêne d'Or	le 7 novembre
Paulette CAILLÉ	Résidence le Chêne d'Or	le 4 décembre
Marie MERLET	Résidence le Chêne d'Or	le 14 décembre
Michel MINAUD	1, rue du Bocage	le 20 décembre
Maria CHENU	7, rue Jean Yole	le 26 décembre
René JAMIN	1, le Pâtis du Châtaignier	le 29 décembre

VIE DES ASSOCIATIONS

◆ FEDERATION DES ASSOCIATIONS DE CONJOINTS SURVIVANTS (FAVEC)

Nous sommes un lieu d'accueil où le caractère humain des relations est prioritaire, où le conjoint survivant se sent écouté, aidé par des responsables qui ont traversé la même épreuve.

Notre Association Départementale a pour but :

- DE DEFENDRE LES DROITS des personnes en situation de veuvage
- DE LES AIDER dans leurs démarches administratives
- DE LES REPRESENTER auprès des Pouvoirs publics afin de faire évoluer une législation actuellement défavorable



Si vous êtes concernés, n'hésitez pas à nous rejoindre afin de faire nombre pour défendre nos acquis. Des permanences sont assurées sur tous les secteurs de Vendée.

Dans votre secteur : renseignements :

Madame Jacqueline ROUX 02 51 42 86 19 - Madame Monique DEBIOSSAC 06 28 29 81 97

Sur le plan départemental, permanences le lundi de 10h à 17h et le samedi sur rendez-vous

15 rue Anatole France à la Roche-sur-Yon

Déplacement à domicile pour les personnes ne pouvant pas se déplacer

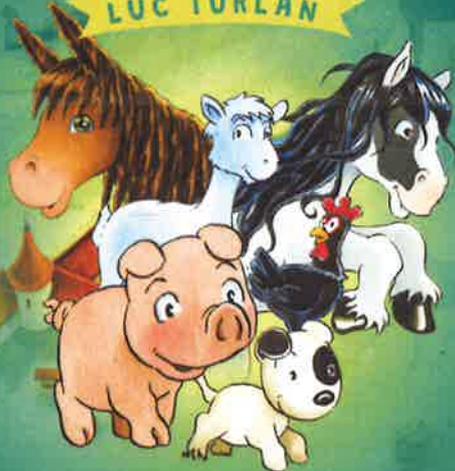
-- MANIFESTATIONS --

- Samedi 3 Février : Assemblée Générale UNC-Soldat de France ~ *La Festivale*
- Mardi 6 Février : Rencontres chorales ~ *La Pastourelle*
- Dimanche 11 Février : Loto Football ~ *La Pastourelle*
- Jeudi 15 Février : Assemblée Générale Club Générations Actives ~ *La Pastourelle*
- Mercredi 21 Février : Réunion publique travaux rue de Lattre de Tassigny ~ *Mairie*
- Dimanche 11 Mars : Loto de la Chasse ~ *La Pastourelle*
- Samedi 17 Mars : Repas UNC ~ *La Pastourelle*
Soirée plats à emporter organisée par le Basket ~ *Salle de sport*
- Samedi 24 Mars : Tournoi communal Palets ~ *La Pastourelle*
Vide-grenier école des Tilleuls ~ *Salle de sport*
- Vendredi 13 Avril : Manifestation les 4 Mam'zelles ~ *La Festivale*
- Dimanche 15 Avril : Représentation théâtre enfants ~ *La Pastourelle*

RENCONTRE - DÉDICACE
ORGANISÉE PAR L'ÉCOLE DES TILLEULS



LUC TURLAN



LUNDI 29 JANVIER 2018
DE 17H15 À 19H15
CROQ NOISETTES AUX BROUZILS
ATELIER LECTURE ORGANISÉ PAR LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE



LES BROUZILS

Salle La Pastourelle **14h**
Ouverture des portes à 12h30

SUPER

organisé par Football Club LSGB

dimanche 11 FÉVRIER 2018

Animé par Nathalie

LOTO

90 tirages

CARTE SURPRISE
LOTO +
LIGNES SUIVIES

Les lots

- ✪ BON D'ACHAT DE 800 €
- ✪ BON D'ACHAT DE 200 €
- ✪ BON D'ACHAT DE 100 €
- ✪ PC 2 en 1 THOMSON
- ✪ Tour de son bluetooth
- ✪ Téléphone portable 5"
- ✪ Montre connectée
- ✪ Bons d'achat : 20 €, 40 € & 60 € ...

Une carte offerte à droite et à gauche de chaque gagnant !

& de nombreux autres lots ...

LA CARTE : 3 €
LES 7 CARTES : 15 €
LA PLAQUE DE 10 : 20 €
PACK À 20 €
(1 plaque de 10 + 3 cartes surprises + 1 lot)

BAR SANDWICH JAMBON
CRÊPES, GAUFRES & PÂTISSERIES
CONFISERIES

RÉSERVATIONS RECOMMANDÉES

PAR TÉLÉPHONE : 06 84 05 96 62 OU PAR MAIL : loto.lsgb@gmail.fr
* Réservations maintenues jusqu'à 13h30



LES BROUZILS

Organisé par l'U.N.C. des Arcs

Salle La Pastourelle

Samedi 17 Mars 2018

SOIREE à 19h.30

BROUZILIENNE

avec repas

Animée par

« La Banda des Brouzils »

RESERVATION : 06 28 69 39 64 ou 06 84 58 54 54 - TARIF : 23 €



SAMEDI 24 MARS 2018

Concours de PALETS

en triplète




Inscriptions de 14h00 à 14h30

Salle de la Pastourelle aux Brouzils

Ouvert à tous

40 équipes maximum

TARIFS

10€ par adulte
7€ par enfant (moins de 14 ans)

Un sandwich et un lot offerts à chaque joueur !

Médaille d'honneur pour trois jeunes sapeurs-pompiers



Dominique Paquereau (à gauche) a remis la médaille d'honneur de la commune aux trois jeunes sapeurs-pompiers : Alexis Graton (1^{er} à droite), Thomas Brochard (2^e à partir de la droite) et Tom Hamon (3^e).

Trois jeunes sapeurs-pompiers suivent actuellement une formation de quatre ans à la section JSP de Montaigu. Tom Hamon, Alexis Graton et Thomas Brochard ont reçu la médaille d'honneur de la commune lors de la cérémonie des vœux du maire. « C'est pour eux la récompense des efforts et du travail accompli afin de pérenniser le centre des Brouzils », explique Jean-Bernard Dupart, le chef de centre.

Dans son discours, le maire, Dominique Paquereau, a ensuite énuméré les projets à venir comme la construction, en 2018, d'un terrain de football synthétique intercommunal. Le projet prévoit de céder le terrain B à l'entreprise Elva et d'acheter une parcelle à côté du terrain A.

Les autres projets concernent la réalisation d'un lotissement Seniors, l'adaptation des locaux aux besoins en matière de scolarité, garderie, restauration, rassemblements festifs. Pour le premier magistrat, l'offre de santé est également primordiale : « un groupe de travail planche depuis deux ans sur cette thématique. C'est compliqué de trouver des médecins généralistes. Le conseil municipal a pris la décision de contribuer aux coûts de fonctionnement du cabinet médical si aucune autre solution ne pouvait être mise en place ».

Les autres projets concernent la réalisation d'un lotissement Seniors, l'adaptation des locaux aux besoins en matière de scolarité, garderie, restauration, rassemblements festifs. Pour le premier magistrat, l'offre de santé est également primordiale : « un groupe de travail planche depuis deux ans sur cette thématique. C'est compliqué de trouver des médecins généralistes. Le conseil municipal a pris la décision de contribuer aux coûts de fonctionnement du cabinet médical si aucune autre solution ne pouvait être mise en place ».

Un nombre stable d'interventions au centre de secours



Les promus et autres médaillés décorés lors de la Sainte-Barbe.

Les 24 pompiers du centre de secours ont célébré, samedi, la Sainte-Barbe. La démission de Nadine Gallot et l'indisponibilité d'un an de Jérémie Cantin ont été compensées, depuis le 1^{er} janvier, par l'arrivée de Corentin Besson et Marty Brillaud.

Avec 132 sorties, le bilan des interventions est stable : 77 pour secours à personne, 24 accidents sur la voie publique, 16 incendies, 15 opérations diverses.

17 sapeurs-pompiers ont été décorés. « Ces promotions sont le fruit de nombreuses heures de formation », explique Jean-Bernard Dupart, le chef de centre.

Médaille échelon bronze pour dix ans de service : Isabelle Bourdelas et Mickaël Dupré, Fourragère : Pauline Crochet ; grade de 1^{re} classe pour Aurélie Guenzaouz, Judickaël Wallet, Olivier Harmon, Axel Picorit, Grade de caporal : Philippe Clément, Thibault Brochard, Yannick Person. Grade de sergent : Nadine Gallot, Aurélien Roger. Grade de sergent-chef : Isabelle Bourdelas, Pascal Guicheteau. Grade d'adjudant : Nicolas Bouteau, Grade d'adjudant-chef : Bernard Gallot, Noël Baudry, Enfin, Jean-Claude Dronneau a reçu l'insigne chef de centre, échelon argent.

Un marché de Noël à but caritatif



Au cours de la matinée, toutes les décorations et gourmandises préparées par les enfants ont trouvé preneurs.

De nombreuses familles étaient présentes, samedi, pour le marché de Noël de l'école Pierre-Monnereau. Organisé par l'équipe enseignante, il a permis, à l'approche des fêtes, de récolter des fonds pour l'AFM (association française contre les myopathies) grâce à une vente de décora-

tions et de gourmandises, réalisées par les écoliers.

Jeudi 11 et samedi 13 janvier, inscriptions pour la rentrée. Les familles peuvent aussi contacter Christophe Durand, le directeur, au 02 51 42 91 64.

Les collégiens rencontrent leurs aînés



Les résidents du Chêne d'or heureux d'accueillir leurs jeunes voisins du collège Notre-Dame-de-l'Espérance.

À l'initiative de Marie-Pascale Gréaud, responsable du niveau 6^e au collège Notre-Dame-de-l'Espérance, les élèves d'une classe sont allés rencontrer, lundi, les résidents de l'Ehpad (Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) du Chêne d'or.

Chacun avait préparé une carte de vœux qu'ils ont pu s'échanger. Devant des résidents heureux de se retrouver au milieu de jeunes, les élèves ont aussi présenté l'un de leurs projets récents, en lien avec l'association. Dans les yeux de Valentine, une petite fille atteinte du syndrome de Rett.

La rencontre s'est poursuivie en chansons avant de se terminer par

un goûter, offert par l'Ehpad. « Depuis cinq ans, nous allons à la congrégation des sœurs offrir des cartes de vœux. Cette année, l'augmentation de nos effectifs en 6^e laissait une classe sans activité. En équipe d'animation pastorale, nous avons proposé à cette classe de vivre un moment intergénérationnel avec une maison de retraite », explique Marie-Pascale Gréaud.

Ce projet est le début d'un rapprochement entre les deux établissements puisque des activités communes seront organisées à l'avenir. Ainsi, le 15 mai, les élèves sont invités à assister à l'inter-chorales des maisons de retraite, qui se déroulera à L'Herbergement.

Alter'Cueillir veut pérenniser son emploi salarié



L'assemblée générale d'Alter'Cueillir s'est déroulée en présence d'une grande partie des adhérents.

Créée en octobre 2015, l'association Alter'Cueillir conjugue aujourd'hui l'accueil sous toutes ses formes à l'intention des jeunes, des personnes en situation de handicap sans oublier l'accueil touristique.

Depuis fin avril, l'association a embauché Clément Morin, moniteur-éducateur, grâce à un contrat aidé, à temps plein, de neuf mois. Ce dernier accompagne les personnes accueillies et permet un travail d'équipe. « La suppression par l'État de ce type de contrat va engendrer une pression financière supplémentaire. Cependant, l'association souhaite poursuivre cet emploi et la recherche de financement

et d'un bon cadrage juridique sera conduite en 2018 », explique Janou Mathé-Piveteau, présidente de l'association, au cours de l'assemblée générale, lundi.

Souhaitant poursuivre la diversification dans l'accueil des publics, Alter'Cueillir veut aussi assurer l'accompagnement d'une famille réfugiée, qui sera hébergée dans une maison autre que le lieu de vie de la Canquetière, mais à proximité. « Ce type d'accompagnement sera nouveau pour les salariés de l'association et nécessitera la mobilisation d'un réseau de bénévoles », a conclu Janou Mathé-Piveteau.